

Discours ouverture de la session

A Mouchamps le 16 mars 2018

Madame, Monsieur,

Je voudrais d'abord vous dire ma joie d'être là ce matin, sur le territoire du Pays des Herbiers, dans cette magnifique commune, cette « **petite cité de caractère** » et dotée de 2 fleurs qu'est Mouchamps.

1- **Mouchamps**, dont le nom est bien sûr associé à celui de **Georges Clemenceau**, avec une résonance toute particulière en cette année 2018 de centenaire et de commémoration nationale... C'est pour cette raison que j'ai souhaité que cette session se déroule ici, à Mouchamps.

Et je veux dire ici combien ce personnage emblématique symbolise la Vendée, mais aussi et surtout reflète l'âme des Vendéens :

- Il symbolise la Vendée, par les nombreux lieux (et spécialement les huit communes vendéennes) qui sont liés à son histoire : des lieux de vie de son enfance, comme Mouilleron-en-Pareds ou La Réorthie ; des lieux d'action publique comme La Roche-sur-Yon, Montaigu, Luçon ; des lieux d'hommage posthume également, comme Sainte-Hermine, Saint-Vincent-sur-Jard et bien entendu Mouchamps.
- Clemenceau, je le disais, c'est aussi le reflet de l'âme des Vendéens, fidèles à leurs convictions.

Car oui, Clemenceau, pour moi, c'est avant tout l'homme des fidélités. Qui l'a été toute sa vie, jusqu'à son dernier souffle :

- Fidèle à ses origines protestantes, symbolisées par la simplicité du lieu où il repose aujourd'hui aux côtés de son père, au Colombier ; lui qui stipula dans son testament : « Autour de la fosse, rien qu'une grille de fer, sans nom, comme pour mon père ».

- **Fidèle également aux valeurs transmises par son père** : la République, la science, l'amour de l'Art et du beau, ce père auprès duquel il a souhaité être inhumé, dans ce sous-bois que nous connaissons, à mi-pente du coteau qui surplombe Le Lay (et où nous nous rendrons cet après-midi).
- **Fidèle enfin à sa Vendée natale**, à la terre de ses ancêtres.

Oui, **Clemenceau**, c'est celui qui a **rassemblé les énergies** (toutes les énergies) au service de la victoire. C'est le travailleur combatif et déterminé, qui a consacré ses jours et ses nuits à notre pays. C'est celui qui a restauré la confiance et le courage.

Comme le Maréchal De Lattre de Tassigny, c'est un homme aux **convictions très fortes**, pour qui l'unité nationale devait transcender jusqu'aux convictions les plus profondes. Non pas pour les faire disparaître, mais pour s'unir sur l'essentiel quand c'est nécessaire.

Et nous sommes aujourd'hui, nous **les Vendéens**, héritiers de **Clemenceau**, héritiers de **De Lattre**... Héritiers de cette **histoire**, qui plonge ses racines dans les siècles passés et

notamment dans les Guerres de Vendée, dont notre territoire a été profondément marqué avec des massacres d'une extrême violence.

Pour autant, ceux qui nous ont précédés ne se sont pas enfermés dans le ressentiment, la rancune ou la haine. Ils ont fait preuve de résilience. Je suis pour ma part convaincu que ce refus de l'enfermement victimaire a concouru à nourrir l'esprit vendéen qui fait notre force et qui contribue au dynamisme de notre département ; dynamisme de ce territoire où nous sommes ce matin, le Pays des Herbiers qu'il incarne si bien !

2- Le pays des Herbiers justement, c'est un territoire dont le nom est associé au Puy du Fou, fleuron de notre département.

Et je veux me faire le relai ce matin de l'inquiétude exprimée par Philippe de Villiers et Nicolas de Villiers à propos de la volonté de l'Etat d'encadrer le bénévolat, dans le cadre de la Cinéscénie.

Le Pays des Herbiers, c'est évidemment et vous le savez, le **dynamisme économique et la réussite de ses entreprises familiales** que le Département a toujours accompagnées, parce que

soutenir l'économie n'est pas une question de compétences mais est inhérente aux élus locaux que nous sommes.

- Que seraient nos territoires sans nos PME, sans nos atouts et sans les fleurons qui font la force de la Vendée ?
- Quelle marge de manœuvre auraient les élus locaux pour être au service des Vendéens sans les entreprises qui créent la croissance et l'emploi dans nos territoires ?
- Et que pourrait faire le Département en matière de réinsertion, sans la volonté des chefs d'entreprises qui prennent des risques et qui investissent ?

J'en profite pour rappeler tout mon soutien à ceux qui recherchent de la main d'œuvre, alors même que la Vendée compte plus de 27 000 demandeurs d'emploi de catégorie A... La France doit, mes chers collègues, repenser ses formations pour les mettre en adéquation avec le marché du travail. Elle doit surtout cesser de considérer l'apprentissage comme un itinéraire bis, alors qu'il est une filière d'excellence ; elle doit enfin réconcilier l'école avec l'entreprise!

Le Département prendra sa part à cette mobilisation en faveur de l'emploi, notamment via une campagne renouvelée cette année en lien avec la CCI et la Chambre des Métiers, mais nous ne parviendrons

à relever ce défi que si toutes les énergies sont fédérées autour de cet objectif.

Et notre dynamisme économique ne doit pas nous faire oublier les entreprises ou les secteurs qui traversent des difficultés conjoncturelles ou structurelles. Et je pense tout spécialement ce matin aux salariés de DOUX et aux éleveurs, qui aujourd'hui s'interrogent sur leur avenir.

Le Pays des Herbiers, c'est aussi une très belle épopée en Coupe de France ! Et le footex que je suis ne peut occulter cet exploit qui nous a fait vibrer à la Beaujoire, c'est une première dans l'histoire du football vendéen ! Nous serons bien présents le 17 avril prochain, une nouvelle fois ! Et le Département, principal partenaire financier du Club, aux côtés de la ville des Herbiers, sera pleinement engagé derrière son équipe pour ce nouveau rendez-vous...

Oui, le Département de la Vendée continuera de soutenir les clubs et les associations qui sont le maillage de notre territoire. Et ce, même si les finances locales (et j'englobe bien sûr nos communes et nos intercommunalités) restent fragilisées, car pour l'ensemble des collectivités territoriales, depuis 2011, la progression des recettes est

moins rapide que celle des dépenses. Et la baisse des concours de l'État a accentué nos difficultés.

C'est pourquoi nous allons devoir voter, plus que jamais, un **budget responsable (I)**, avec un seul objectif : **être toujours plus au service de la Vendée de demain et des Vendéens (II)**.

I- Un budget responsable

Car si la situation économique s'est notablement améliorée (ce qui est positif pour nos bénéficiaires du RSA), les dépenses ne cessent d'augmenter.

En parallèle, vous le savez, nos recettes sont moins dynamiques, et surtout moins maîtrisables : seule la taxe foncière sur les propriétés bâties est désormais modulable pour le Département. Et elle ne représentera en 2018 qu'un peu moins de 20 % de nos recettes totales.

Et je ne commenterai pas, mes chers collègues, les propositions du Comité des Finances Locales qui visent à affecter aux communes l'intégralité de notre taxe sur le foncier bâti, en contrepartie d'une part

modulable de la CSG qui serait laissée aux Départements.

Pour les autres taxes locales, tout comme pour nos autres recettes fiscales (*je pense là aux droits de mutation et à l'ancienne taxe professionnelle des entreprises*), nous prenons acte. Quant aux dotations, à la DGF en particulier, la baisse a représenté pour notre seul Département une perte cumulée de 90 millions d'euros entre 2014 et 2017...

Nous devons donc nécessairement mettre en balance l'incertitude de nos recettes avec une progression constante, et surtout mal compensée, de nos dépenses obligatoires qui ne cessent d'augmenter :

- Je pense d'abord à la part des dépenses de personnel dans la fonction publique qui augmente mécaniquement, même si la part de nos dépenses de personnel est parmi les plus basses de France.

Et j'en profite pour saluer l'ensemble des efforts de gestion que les personnels du Département ont pu faire depuis de nombreuses années.

- Je pense ensuite aux 3 Allocations Individuelles de Solidarité. Deux chiffres éloquentes à ce sujet : de 2008 à 2016, le reste à charge assumé par le Département de la Vendée à ce titre est passé de **27 millions à 66 millions d'euros**.

A assumer entièrement chaque année en lieu et place de l'Etat, **soit 447 millions d'euros entre 2008 et 2016**. Je sais que nous devons prendre notre part d'économies. Mais l'Etat n'a pas à faire peser sur les collectivités les économies qu'il devrait lui-même réaliser.

- Sans omettre les transferts de politiques nationales vers les Départements. Je pense à la prise en charge des **Mineurs Non Accompagnés**, qui vous le savez augmentent d'année en année (**5 millions 500 000 euros en 2018 pour le Département de la Vendée**, contre 4 millions l'année dernière !). Alors même que cela devrait relever de la responsabilité de l'Etat !

- A tout cela, s'ajoute l'augmentation d'1 million 200 000 euros au titre du fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vendée. Je tiens aussi à souligner que c'est un financement indirect que nous apportons aux territoires, mais un financement réel, puisque nous prenons en charge 75% du

budget du SDIS. Là où les autres Départements assument une moyenne de 58 %.

Malgré ces dépenses que l'Etat nous impose, nous devons, pour notre part, remplir notre mission et permettre à la Vendée de poursuivre son développement, c'est pour moi un défi fondamental.

C'est pourquoi les efforts de gestion ont été constants et continus depuis des années ; et nous les avons largement poursuivis en 2017.

Oui, mes chers collègues, le budget que nous allons être amenés à voter doit nous permettre de continuer à investir, malgré des recettes moins maîtrisables, et des dépenses de fonctionnement qui, nous l'avons vu, seront nécessairement en hausse.

Outre le recours à l'emprunt qu'il nous faut limiter, j'entends aussi poursuivre notre **désendettement progressif**, qui ne constitue pas en soi une politique globale, mais c'est la condition du maintien de notre très fort niveau d'investissement, à la fois au bénéfice des Vendéens et en soutien de notre économie locale.

Je vous proposerai donc de contenir, pour 2018, la progression de nos dépenses de fonctionnement autour de 2%. Deux raisons à cela :

- D'abord, parce que c'est le cap que nous avons fixé depuis plusieurs années.
- Ensuite, parce que nous devons tenir compte de la Loi de Programmation des Finances Publiques pour les années 2018 à 2022...

Sur ce point, je dirais au Gouvernement qu'il ne tient qu'à lui de nous montrer la voie en réduisant lui-même les dépenses de fonctionnement de l'Etat ! Et je lui rappelle que le principe de libre administration des collectivités a un sens !

Enfin, je fais miennes les demandes d'un certain nombre de Départements. L'Etat doit assumer la totalité des charges qu'il nous a transférées : je pense aux MNA, je pense aussi aux AIS dont j'ai dit un mot précédemment.

Vous le voyez, le budget que nous nous apprêtons à voter est plus que jamais responsable. Il doit nous permettre de poursuivre le développement de la Vendée.

Et ce développement passe nécessairement par les infrastructures, et notamment par le désenclavement routier, sur lequel je souhaite m'arrêter un instant parce que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il est un des atouts majeurs de notre département.

- Il me suffit, tout comme vous, de tourner la tête pour voir la déviation de Mouchamps dont la première tranche sera terminée en fin d'année pour une mise en service complète fin 2019.
- Je n'oublie pas non plus les déviations Sud et Nord de Saint-Michel-Mont-Mercure (Sèvremont) dont les travaux devraient être achevés en 2018 pour l'une, et débuter en 2019 pour l'autre. Ni les accès au Puy du Fou sur lesquels nous travaillons en lien étroit avec le Grand Parc.

Et je n'évoquerai pas les **nombreux autres projets** comme les contournements de La Roche-sur-Yon, ou, dans le Sud Vendée le dossier de l'A831 qui nous mobilisera jusqu'à ce que l'État, qui a pour projet de nous permettre de porter des autoroutes concédées, nous garantisse la faisabilité environnementale. Qu'il nous transmette une DUP en bonne et due forme, et nous assumerons nos responsabilités !

Le **désenclavement**, ce sont aussi les travaux portuaires, le programme de défense contre la mer, le Pont de Noirmoutier, la desserte maritime et aérienne de l'Île d'Yeu.

Sans oublier la **desserte ferroviaire de la Vendée**, pour laquelle le Département va poursuivre ses efforts avec une contribution de 4 millions d'euros à la modernisation de la ligne Nantes-Bordeaux, et dont je souhaite que les travaux puissent démarrer au plus vite (après avoir déjà contribué à hauteur de 12 millions d'euros à la ligne ferroviaire Nantes-Saint Gilles).

Concernant le désenclavement toujours, je veux évidemment dire un mot du numérique, avec le plan de 55 millions d'euros que nous avons voté. Dans les mois et les années à venir, nous allons apporter la fibre optique à chaque foyer vendéen. Notre objectif est simple mais ambitieux : permettre à tous d'avoir accès au même débit que dans les grandes villes.

Et je n'oublie pas notre plan collèges qui se poursuit au bénéfice des plus jeunes et des familles auxquels nous devons garantir, par-dessus tout, la liberté de choix scolaire.

Car notre unique objectif est d'être en toute chose au service des Vendéens :

II- Être au service de la Vendée et des Vendéens

Chef de file des solidarités, le Département consacre ainsi aux Vendéens les plus vulnérables un budget de 293 millions d'euros.

Sur ce budget, plus de 98 millions d'euros seront consacrés cette année aux personnes en situation de handicap. Nous menons dans ce domaine une politique profondément volontariste, qui se traduira cette année notamment par le lancement d'un appel à projet pour la création de 56 places en EHPAD pour personnes handicapées autonomes. Sans oublier la labellisation de places en EHPAD pour l'accueil de personnes handicapées vieillissantes dépendantes.

Parce que « Bien vieillir en Vendée » est un réel sujet... Quelles que soient les situations auxquelles nous avons à faire face. Parce qu'aussi et surtout, c'est un devoir de solidarité entre générations, et c'est un devoir d'humanité.

C'est pourquoi j'ai lancé en Septembre dernier la « Charte Vendée Accompagnement fin de vie », qui permettra aux

établissements qui le souhaitent d'adhérer à cette démarche. C'est une première en France !

Oui, nous avons à cœur de porter des projets pour nos aînés. C'est pourquoi nous avons prévu un budget de 83 millions d'euros en faveur des personnes âgées pour 2018 :

- Nous avons le devoir de leur permettre autant que possible de rester à domicile. C'est une de mes grandes priorités, qui se traduit par le **soutien renforcé aux aidants familiaux**, pour ne citer qu'un seul exemple. **La réflexion que nous engageons autour d'un schéma de l'autonomie devrait permettre de le garantir.**
- Mais lorsque vivre en autonomie devient impossible, nous devons aussi permettre aux aînés de **trouver un équilibre de vie dans nos établissements dédiés.**
- Au-delà de l'ouverture de nouvelles places en maisons de vie, nous avons également renforcé les partenariats avec les EHPAD, en mettant en place de **nouvelles modalités de tarification et de contractualisation.**

Et je veux souligner ici combien je comprends le désarroi des salariés des EHPAD. L'Etat doit prendre la mesure de la situation et allouer les moyens nécessaires à la prise en charge de la dépendance de nos aînés.

- Et je n'oublie pas que **le Département assume et assumera directement les missions des CLIC**, hormis celles liées à la prévention. Le dossier engagé se poursuivra cette année.

Parce que nous avons le devoir d'allier proximité et efficacité au service des Vendéens.

Des Vendéens qui, quel que soit leur âge, doivent être soutenus. Un budget de plus de 57 millions d'euros, en hausse de + 9% en 2018 est ainsi prévu en faveur de l'enfance et de la famille.

La famille parce que c'est la cellule de base de notre société ; toutes les familles, parce que nous considérons que chacune d'elle,

quelles que soient ses revenus, peut, à un moment ou à un autre, rencontrer des difficultés.

Je pense bien sûr à notre schéma « Vendée Enfance Famille », aux modes d'accueil des jeunes enfants, et à la protection de l'enfance quand elle est en danger.

Le Département s'attache aussi à remettre le pied à l'étrier aux adolescents et aux jeunes adultes, et à accompagner leur entourage (je pense au **parcours de la deuxième chance** ou à l'accompagnement proposé par la **Maison des Adolescents**).

Je pense également à l'insertion, à laquelle nous consacrerons en 2018 un budget de près de 55 millions d'euros. Nous avons choisi d'accentuer nos efforts pour accompagner les personnes en recherche d'emploi (particulièrement les jeunes et les chômeurs de longue durée). Parce que nous sommes convaincus que le Revenu de Solidarité Active ne doit pas être une simple allocation de subsistance, mais un levier pour permettre de retrouver un emploi et une dignité par le travail.

Il nous faut d'ailleurs soutenir l'ensemble de notre **économie locale**. Je pense évidemment à nos agriculteurs, dont je tiens à souligner la passion et le professionnalisme, comme en

témoignent chaque année les nombreux prix obtenus par la Vendée au Salon de l'Agriculture !

Et je n'oublie pas non plus l'ensemble des professionnels qui nous nourrissent... particulièrement **les filières de la pêche**.

Et vous me permettez à cet instant de faire un aparté concernant notre littoral et le projet d'éolien offshore. Au regard de l'actualité récente, je veux mettre en garde l'État qui joue avec le feu et risque de mettre à mal tout le travail de concertation entre les porteurs de projets et les territoires. C'est, à mes yeux, totalement irresponsable... !

L'une de mes autres priorités est d'accompagner les projets des communes et des intercommunalités du territoire. **Cela passe d'abord par l'investissement de 56 millions d'euros inscrits sur 4 ans dans les Contrats Vendée Territoires : 3 millions et demi d'euros pour les communautés de communes des Herbiers et de Pouzauges.**

Le Département fait preuve d'une volonté forte, d'une volonté réaffirmée, d'accompagner les territoires, tous les territoires.

11 contrats communaux d'urbanisme (CCU) sont ainsi en cours sur le canton des Herbiers, et représentent un investissement de près de **860 000 euros pour le Département**. Pour ne citer qu'un seul exemple de CCU, celui de la commune de Mouchamps, avec les opérations d'aménagement des espaces publics en centre-bourg.

Je pense aussi à l'ingénierie territoriale qui pour moi est un dossier majeur. Je souhaite que le Département puisse renforcer l'accompagnement technique des territoires, et tout spécialement les plus petits. Nous sommes d'ailleurs en cours d'étude avec les différentes structures d'ingénierie pour une plus grande efficacité au service des collectivités. Et nous aurons l'occasion de présenter un nouveau projet avant l'été.

56 millions d'euros sur 4 ans pour les contrats et plus de 50 millions pour des programmes spécifiques à destination des communes et des intercommunalités...

Mais le quotidien des Vendéens, c'est aussi :

- **La lutte contre la désertification médicale** qui passera nécessairement, à mon sens, par la mise en œuvre d'un bouquet de dispositifs. Parce que la solution miracle, malheureusement, n'existe pas ! Si elle existait nous l'aurions déjà mise en œuvre.
- C'est également **la question du logement** avec 9 millions d'euros que le Département consacrera à l'habitat sur 4 ans
- **C'est enfin notre contribution à tout ce qui nous rassemble et nous fait vibrer :**
 - Je pense aux **grands évènements, avec le Tour de France cette année** ! Vous le savez, le Grand Départ sera donné le 7 juillet prochain à Noirmoutier, dans le canton de Saint-Jean-de-Monts. C'est une chance pour notre département, dont le terroir et le territoire seront mis en valeur ! Notre patrimoine naturel est riche et diversifié.
 - Et je ne reviens pas sur l'édition 2017 du Vendée Globe, qui a battu tous les records de fréquentation) :

- Je pense aussi à nos sites départementaux (qui ont accueilli en 2017 près de 435 000 visiteurs, un nouveau record de fréquentation)
- Je pense enfin aux associations que nous accompagnons dans le domaine culturel ou sportif, avec, dans 3 semaines, le Printemps du Livre de Montaigu dont le Département est le premier partenaire, belle manifestation autour du livre

Oui, valoriser et transmettre notre culture et nos valeurs en Vendée est bel et bien au cœur des missions du Département. Et faire vivre l'âme de la Vendée est l'une de mes grandes priorités.

C'est aussi une de mes interrogations quant à l'avenir de notre Département.

Oui, la réflexion engagée dans le cadre de la démarche Vendée 2040 doit nous permettre d'impulser une nouvelle dynamique en répondant à la question suivante : comment notre modèle, dont chacun s'accorde à souligner qu'il est une réussite, **comment notre modèle doit-il s'adapter à la réalité** qui se dessine sous nos

yeux pour rester, demain, un des fondements de la réussite qui fut celle de notre département hier ?

Je terminerais mon propos comme je l'ai commencé, avec Georges Clemenceau, et avec cette année de commémoration de la Première Guerre Mondiale. Je m'adresse plus particulièrement aux jeunes :

- Nous ne devons jamais oublier ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.
- Nous ne devons jamais oublier celles et ceux qui sont morts dans l'enfer des tranchées, balayés par la mitraille et les obus.
- Nous ne devons jamais oublier « les Gueules Cassées » dont la vie fut à jamais brisée, en pleine jeunesse, et qui vécurent avec les stigmates de la Guerre tout au long de leur vie.

Oui la paix a un prix, et ils l'ont payé pour nous. C'est en ce sens que pour moi la mémoire est un devoir.

Alors Vive la Vendée !

Vive Clemenceau !

Vive Mouchamps !

Vive le canton des Herbiers !

Et vive la France ! Je vous remercie.